

[Français]

LES JEUNES

LA PROMESSE DU GOUVERNEMENT D'ANNONCER DE NOUVEAUX PROGRAMMES

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Jeunesse). Le 21 mars dernier, le premier ministre a promis de nouveaux programmes pour les jeunes, et je cite: «Le gouvernement annoncera de nouveaux programmes, y compris des programmes concernant les problèmes que connaît la jeunesse canadienne, à un moment pertinent ou vers la fin de l'année financière et dans des circonstances appropriées.»

Monsieur le Président, où sont ces nouveaux programmes? Est-ce une autre promesse oubliée ou trahie par le premier ministre?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, permettez-moi d'offrir officiellement mes meilleurs vœux à mon collègue de Saint-Maurice qui arrive à la Chambre. Je veux lui offrir toute ma collaboration et le bénéfice de mes longues années d'expérience en politique et lui dire que je suis persuadé qu'il doit se réjouir du fait que le taux de chômage chez les jeunes a été réduit de façon constante depuis que ce gouvernement-ci est au pouvoir. Contrairement au gouvernement qui l'a précédé, on a mis en place une stratégie de planification de l'emploi qui tient compte des besoins de formation pour les jeunes Canadiens et Canadiennes.

Depuis que j'occupe ce poste, nous avons fait un inventaire de tous les programmes, nous avons fait «le tour du jardin» en ce qui concerne la situation des jeunes Canadiens et Canadiennes. J'espère, à moyen terme, pouvoir proposer des choses à cette Chambre et au gouvernement.

LES PROGRAMMES POUR LES JEUNES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je n'ai probablement pas la même expérience que mon collègue, mais par contre l'inventaire que j'ai fait ne révèle pas les mêmes chiffres que lui, et malheureusement je n'arrive pas au même résultat. Ce qui m'a amené à poser ma question, c'est que le 18 novembre dernier, on a annoncé une coupure draconienne de 76 millions de dollars au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et les crédits supplémentaires demandés par le gouvernement n'apportent absolument rien de nouveau pour les jeunes. Alors, qu'est-ce que le ministre entend faire pour renverser cette situation et s'assurer que les jeunes auront des programmes appropriés à leurs besoins et à leurs attentes, tel que promis?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je dirai à mon collègue de Saint-Maurice qu'il a des problèmes de mémoire. D'abord, le taux de chômage chez les jeunes Canadiens est d'environ 14,9 p. 100. Je le vois dire non, monsieur le Président. Peut-être qu'il n'aime pas se le faire dire. L'an dernier, on a dépensé plus de 750 millions de dollars qui ont bénéficié à 256 000 jeunes Canadiens et Canadiennes. Pour ce qui est de la réduction affectant le programme Innovation, il s'agissait d'une réduction de 3,7 p. 100 pour l'ensemble des programmes à l'intérieur du ministère. Il s'agissait d'un programme, monsieur le Président, qui a été lent à démarrer à cause de son originalité: les fonds n'auraient

Questions orales

pas été employés, semble-t-il, d'une façon ou d'une autre, et c'est la raison pour laquelle on a choisi de procéder de cette façon-là.

Par ailleurs, je terminerai en vous informant que mon prédécesseur avait réussi à obtenir ou à garantir 16 millions de dollars...

M. le Président: A l'ordre. L'honorable député de Skeena a la parole.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN—LA POSITION CANADIENNE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et porte sur les droits compensatoires. Si le Canada et les États-Unis ne parviennent pas à un accord de suspension dans les sept prochains jours à propos du bois de résineux, les centaines de millions de dollars de droits déjà payés à la frontière iront à la trésorerie américaine et non à la trésorerie canadienne. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle est la position du Canada quant à un accord de suspension? Nous savons que les provinces ne sont pas toutes du même avis, mais vu que nous en sommes aux sept derniers jours, nous aimerions savoir quelle est la position du Canada.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je vais répondre au nom du ministre qui se trouve à la Conférence des premiers ministres, à Vancouver. Le député n'était peut-être pas à la Chambre hier, lorsqu'on a expliqué que les discussions avec les provinces continuaient. Ce sont les provinces qui détiennent les ressources et ce sont elles qui sont touchées par les droits compensatoires des États-Unis. Elles doivent en venir à un accord sur la façon de lutter contre des droits que nous considérons comme injustes. Je crois qu'il y aura des discussions demain midi sur les questions commerciales entre le Canada et les États-Unis. Je pense que le député peut s'attendre à un communiqué après cette réunion.

L'OFFRE CANADIENNE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. La ministre du Commerce extérieur, cherchant un règlement hors cour, a fait aux États-Unis une offre unique qui a été refusée. En fera-t-on une autre? Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi, durant ces sept derniers jours si importants, la ministre sera au Japon plutôt qu'ici, au Canada, à aider le secteur forestier canadien?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, puis-je corriger une impression que le député cherche à laisser? C'est à la demande des provinces, à la demande des syndicats et à la demande de l'industrie que l'on a fait une offre pour essayer de suspendre l'intervention. Le député peut bien dire que c'était la